

**AVIS DE DIVIDENDE**

**Montréal, le 23 février 2011** – Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants :

- un dividende de 0,375 \$ sur les actions privilégiées série 9 payable le 15 mars 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 8 mars 2011; et
- un dividende de 0,328125 \$ sur les actions privilégiées série 10 payable le 15 mars 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 8 mars 2011.

Pour l'année 2011, tous les dividendes déclarés seront considérés comme des dividendes déterminés, à moins d'avis contraire. Les dividendes déclarés le 23 février 2011 sont considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts.

-30-

Renseignements :

**Gladys Caron**

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire : 514 893-3963

[gladys.caron@banquelaurentienne.ca](mailto:gladys.caron@banquelaurentienne.ca)